



2# RETOUR SUR...





⋖ Février.

Durant les vacances, les jeunes du quartier Vilpot ont organisé un mini carnaval avec les résidents du Foyer Georges-Brassens, pour de belles rencontres intergénérationnelles.



2 mars.

Les élus saranais, Nadia El Ouaroudi et Mathieu Gallois se sont prêtés au jeu des questions-réponses à travers un Parlons Saran en vidéo, et en direct, sur la page Facebook de la Ville.







14 mars.

Les élus Saranais ont tenu une réunion de quartier à la Salle des Aydes afin d'échanger avec les habitants et évoquer notamment les quartiers proches des Sablonnières et du Vilpot.

16 mars.

Ouverte depuis le 1er mars dernier, la 6e végé'tri d'Orléans Métropole a été inaugurée à Saran. Située allée de la Vente-Maugars, elle permet le dépôt des déchets végétaux qui seront valorisés (compost, broyage, etc.).



₡ 19 mars.

La cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée au monument aux morts du Bourg en présence de la FNACA.



16 et 17 mars.

Les équipes des Espaces verts de la Ville travaillent à pied d'œuvre pour aménager le futur square Cyprien Depardieu, qui sera inauguré le 30 avril.





22 élèves de 6e et de 5e du Collège Montjoie sont venus visiter la mairie avec les élus Saranais, afin d'y découvrir les services municipaux, le fonctionnement du conseil municipal et les différentes actions pour faire vivre la vie locale.

SOMMAIRE

Retour sur	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Actus Jeunesse	p.8
Action Jeunesse	p.10
Restauration municipale	p.11
lci	p.12
Et là	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
On en parle	p.20
Actu éco	p.22
Association	p.23
Vie Visage	p.24
Espace public	p.26
Dans le rétro	p.27





Maryvonne Hautin Maire de Saran

Un Bourg rénové et adapté à la ville d'aujourd'hui

C'est ce que nous voulons et aussi, je pense, ce que vous voulez. Lors d'ateliers de concertation où vous avez pu vous exprimer librement, sans présence d'élus, vous nous avez fait part de vos attentes pour le futur Centre-Ville de Saran. Nous sommes sur la même longueur d'onde. Nous voulons un Bourg apaisé, où les piétons et cyclistes se sentent en sécurité en y intégrant bien sûr les transports en commun, où on y trouve un environnement agréable, dans lequel on peut se promener et se poser, mais aussi dans leguel nous pouvons accéder aisément aux commerces de proximité actuels et futurs.

Nous comptons beaucoup sur l'aménagement des places : le Square Michel Lepage devant l'école de musique, et la Place Nelson Mandela devant les immeubles. Elles permettront de créer de nouveaux lieux de vie dans notre centre-ville. Avec la réorganisation du marché et la possibilité de l'agrandir, avec des événements et animations ponctuelles qui pourront y être organisées, avec le maintien et l'amélioration des espaces verts, c'est un centre-ville dans lequel nous pourrons nous y rendre avec plaisir que nous envisageons.

Mais le chemin est encore long, et cette année encore, seul un aménagement temporaire de la place devant la boulangerie et le bar-tabac sera réalisé. Avant d'aller plus loin, nous devons en effet travailler conjointement avec Orléans Métropole pour que la voirie soit intégrée dans le projet et nos calendriers doivent se coordonner. Nous ne pouvons pas uniquement réaliser les places (qui dépendent de la mairie) et laisser la voirie (qui dépend de la métropole) dans cet état. Il est important que l'ensemble soit requalifié dans son intégralité. J'ai donc bon espoir que l'opération soit terminée d'ici 2025. Nous avons en effet encore plusieurs mois de travail pour lancer les consultations des entreprises pour réaliser les travaux. Cela présage donc une période de travaux pendant lesquels nous allons devoir nous adapter en attendant d'avoir enfin un vrai Centre-Ville pour Saran.

Maryvonne

REPÈRES/SARAN

- Directrice de la publication :
- Responsable du service communication :
 Simon Picard
- Rédaction, photographies (D. Vandevelde) et mise en pages: Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- . Diffusion : par nos soins.
- Impression: Imprimerie Prévost Offset.
 Tirage: 9 000 exemplaires.
- . ISSN: 0153-7016
- Dépôt légal : Avril 2023
- Imprimé sur papier FSC recyclé

 Numéros de licence:
 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

DU VENDREDI 7 AU DIMANCHE 30 AVRIL

Galerie du château de l'Étang

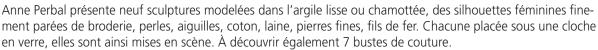
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30

(en présence des artistes)

Tout public - Entrée libre Fermé le lundi et le dimanche 9 avril



ANNE PERBAL ET CHRISTINE PIEL



Christine Piel a développé un langage esthétique et original de la laine feutrée, une matière qu'elle sculpte dans un mode d'expression contemporain, à la fois scénique et décoratif. Créations murales en trois dimensions ou bien sculptures, elle donne vie à des visages singuliers de grandes tailles, oiseaux, chimères ou des personnages aux longues tresses de laine, qui semblent porteurs d'une sagesse infinie.







SPECTACLE

LA CARESSE DU PAPILLON

Où est partie Mamita, la grand-mère de Nino ? Son grand-père a du mal à lui expliquer, et les animaux qu'il rencontre, eux, ne s'occupent que de leurs problèmes. De retour au jardin, Nino insiste auprès de Papito qui lui raconte que Mamita est toujours là, mais elle est devenue légère comme la caresse d'un papillon.

Théâtre de Céphise - Marionnettes librement inspirées des albums de Christian Voltz, La Caresse du papillon.

Médiathèque - La Boîte SAMEDI 22 AVRIL à 15h

Dès 4 ans - Durée : 45 min Gratuit – réservation sur www.saran.fr

SPECTACLE **PLUMES**

Plumes est un voyage poétique, visuel et sensoriel dans lequel on suit ce drôle d'oiseau des mers découvrir le monde, à travers des poésies de Théophile Gautier, Jacques Prévert, Robert Desnos, Max Elskam et Alphonse Daudet. Dans cet univers onirique, le corps dialogue avec les mots au souffle du vent, au clapotis de la pluie, au bruissement des vagues.

Compagnie Les yeux grands fermés Chorégraphie, interprétation : Anne Perbal Conception et réalisation du masque et des ailes : Christine Piel



DIMANCHE 16 AVRIL à 16h
Parc du château de l'Étang
(sous le cèdre)
Dès 6 ans - Durée : 30 min - Gratuit

APPEL AUX DONS DU SANG

Les réserves de sang n'ont jamais été aussi basses. L'Établissement Français du Sang appelle tous les citoyens à donner leur sang dès que possible.

Une collecte sera organisée à la Salle des fêtes (rue du Docteur Payen) lundi 24 mars de 15h30 à 19h30. Sur rendez-vous sur dondesang.efs.sante<u>.fr</u>

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS!



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée les lundis 10 avril et 1er mai.



PARLONS SARAN

Les échanges avec les élus se poursuivent

Le mois de mars aura vu de nombreuses initiatives de rencontres entre élu(e)s et habitants. Ainsi, le Parlons Saran en Facebook live du 2 mars, puis la réunion de quartier tenue le 14 mars à la salle des Aydes et enfin, la balade de quartier du 1er avril autour du Bois salé, ont tous été des moments d'échanges et de questions constructives.



Les élu(e)s poursuivent les rencontres avec les habitants en donnant un nouveau rendez-vous aux saranais : le samedi 30 avril à 10h00 à la salle du Lac (rue du Lac). L'occasion d'évoquer les projets municipaux et les problèmes rencontrés au quotidien.



MAI À VÉLO EST DE RETOUR PROCHAINEMENT

Mai à vélo lance sa troisième édition pour rassembler du 1er au 31 mai 2023 toutes les initiatives cyclables organisées partout en France. Pour que le mois de mai devienne celui de la fête du vélo! Initié en 2020 par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Mai à vélo a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir, de façon ludique et pétillante, les nombreux avantages de la bicyclette.

Saran, ville sportive et labellisée « terre de Jeux », s'associe à ce dispositif en vous invitant à pédaler pour gagner **le challenge d'activité national.** Informations à venir dans un prochain Repères.













LE LOIRET RÉVISE SON PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS **L'ENVIRONNEMENT**

Le Département du Loiret élabore son 3^e Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) relatif aux routes départementales supportant un trafic annuel supérieur à 3 millions de véhicules. À Saran, cela concerne la RD2060 (Tangentielle), la RD2701 (Bretelle d'autoroute) et la RD2020 (dans sa partie Nord).

Le conseil municipal de Saran a demandé au Département d'intégrer un certain nombre d'aménagements :

- Des revêtements phoniques lors des futures rénovations de
- L'équipement de murs antibruits sur la tangentielle et la bretelle sur les portions qui en sont dépourvues,
- Le remplacement des murs antibruits de 80cm par des murs antibruits plus efficaces,
- La création de protections paysagères aux abords du Parc de la Médecinerie afin de créer une zone calme,
- L'interdiction des poids lourds sur la tangentielle sauf pour le trafic local.

Retrouvez l'ensemble des propositions détaillées sur www.saran.fr

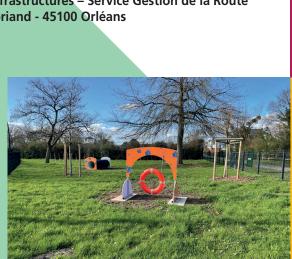
Les habitants sont également invités à participer à cette consultation en donnant leur avis.

Rendez-vous sur www.loiret.fr/ppbe ou en écrivant à :

Département du Loiret

Direction des Infrastructures – Service Gestion de la Route

3, rue Chateaubriand - 45100 Orléans





LA VILLE VA INAUGURER **SON PREMIER PARC CANIN**

La ville de Saran prépare l'inauguration de son premier parc canin. Elle aura lieu le **lundi 3 avril à 17h30 aux** abords du Lac de la Médecinerie (rue du Lac). Son ouverture au public sera donc officielle le lendemain, mardi 4 avril.

Le parc de **150m² est clôturé** afin que les animaux puissent se promener en liberté sans être maintenus en laisse. Il comprendra aussi des bancs, des corbeilles, des végétaux, des installations agility avec différents agrès.

Espéré de longue date par les propriétaires, ce caniparc permettra la sociabilisation et l'activité des chiens, mais deviendra aussi un lieu de cohésion sociale et d'échanges entre les propriétaires. Lauréat du budget participatif de la Ville et imaginé par Noan, 11 ans, ce projet, premier du genre en libre accès à Saran, est arrivé en 3^e position des votes, avec 128 voix récoltées. Il répond donc à un fort besoin exprimé par plusieurs citoyens souhaitant pouvoir laisser leurs chiens en liberté, en toute sécurité, et pouvoir faire socialiser leur animal.

QUELQUES RÈGLES

HORAIRE D'UTILISATION:

de 9h à 21h en libre accès gratuit

2 chiens maximum présents en même temps dans le parc

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS **OBLIGATOIRES**

(borne de propreté à disposition)

Les chiens restent sous la responsabilité, la surveillance et la présence obligatoire de leurs maîtres.

HORAIRES DES TRAVAUX DE JARDINAGE

^^^

Pour vos activités de jardinage, et de bricolage, et pour entretenir des relations de bon voisinage, pensez à respecter les horaires pendant lesquels le bruit est autorisé :

LES JOURS OUVRABLES de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h30.

LES SAMEDIS de 9h à 12h et de 15h à 19h. LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS de 10h à 12h.

RAPPEL TAILLE DES HAIES

Si vous possédez une haie en bordure de voie publique elle doit être taillée de manière à respecter la limite de propriété. Veillez également à l'élagage de toute végétation en bord de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb du domaine public. Il est conseillé une taille une à deux fois par an des persistants (thuyas, ifs...), généralement au printemps, puis à l'automne. Pour la haie vive composée de plusieurs essences (forsythia, abelia...) chaque arbuste doit être taillé au sécateur après chaque floraison.



FEUX DE JARDINS

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2022, le brûlage des résidus de jardin est strictement interdit. Les déchets doivent être déposés à la végétrie ou mis en dépôt aux fins de compost.

La végétrie de Saran situé allée de la Vente-Maugars, près de l'UTOM, est ouverte

Lundi : 14h - 18h

Du mardi au samedi : 09h - 12h / 14h -

18h

Dimanche: 09h - 12h

LES PREMIÈRES DATES « HORS LES MURS »

Des spectacles près de chez vous dans des espaces de verdure ouverts

En mai, l'animation « Rendez-vous Hors les murs » propose quatres spectacles, tous publics, dans des espaces de verdure près de chez vous. En famille, les pieds dans l'herbe, goûtez le printemps avec ces propositions culturelles poétiques, drôles, bucoliques.

Notez dès à présent les premières dates début mai !

Mercredi 3 mai à 15h

Clown

AZALÉ – Cie Hors Les Rangs

Derrière l'école de danse - Quartier Chêne Maillard Public familial à partir de 8 ans – Durée : 55 min.

Mercredi 10 mai à 15h

Théâtre – Images circassiennes

CONSTRUCTION ELUCUBRATION - Cocasse Compagnie

Rue des Séquoias - Quartier Tête Noire

Public familial à partir de 5 ans – Durée : 45 min.

Deux autres spectacles seront présentés le 24 et 31 mai. Plus de détails et informations à venir dans le prochain Repères, l'agenda culturel Oyez! ou sur www.saran.fr







PROGRAMMES ET DATES LIMITES DE RÉSERVATION

LES MERCREDIS AUX CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL ET BASE DE LA CAILLERETTE DU MERCREDI 3 MAI AU MERCREDI 5 JUILLET 2023

> RÉSERVATIONS JUSQU'A 3 SEMAINES AVANT LE MERCREDI CHOISI.

LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 17 AU 28 AVRIL 2023

LES CLUBS ADOS: BOURG, VILPOT ET CHÊNE MAILLARD (11/17 ANS) ET LE CLUB MÉCANIQUE (À PARTIR DE 12 ANS)

EN SEMAINE (DE 15H À 19H) ET LE SAMEDI (DE 13H3O À

> SANS RÉSERVATIONS

ADHÉSION JEUNESSE OBLIGATOIRE (10€ POUR 2023 - DISPONIBLE AU SEIN DES CLUBS ET DU POINT INFORMATION JEUNESSE).

LES VACANCES D'ÉTÉ AUX CENTRES DE LOISIRS

DU 10 JUILLET AU 31 AOÛT (FERMETURES LE 14 JUILLET, LES 14 ET 15 AOÛT ET LE IER SEPTEMBRE)

DU 10 JUILLET AU 4 AOÛT (PÉRIODE I) > RÉSERVATIONS JUSQU'AU 17 JUIN

DU 7 AU 31 AOÛT (PÉRIODE 2)

> RÉSERVATIONS JUSQU'AU 15 JUILLET

Toutes les réservations sur l'espace famille ou à l'accueil de la Mairie (guichet unique)

RENSEIGNEMENTS:

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS - 02 38 80 34 18

LES TEMPS FORTS ENFANCE-JEUNESSE

AVENTURE, DÉCOUVERTE, ÉVASION... DES TEMPS LIBRES AU GRAND AIR ! UNE AIDE DE LA VILLE AUX FAMILLES PENDANT LES VACANCES.

La participation à un séjour vacances organisé est, quel que soit l'âge, **une expérience collective enrichissante** pour le jeune public. Partager un loisir, une passion, une pratique et au-delà apprendre à vivre ensemble, à organiser la vie quotidienne, participe à la construction et la confiance en soi, à l'entraide et la coopération dans un esprit de camaraderie que l'on garde en mémoire.

En parallèle des structures éducatives municipales et dans le cadre de sa politique sociale envers les familles, la ville propose une aide financière pour inscrire ses enfants auprès d'organismes de séjours vacances organisés (comme les Œuvres Universitaires, parmi tant d'autres possibilités).

Cette aide aux séjours de vacances (printemps, été et hiver) se déroulent majoritairement durant les congés scolaires pour une durée maximum de 28 jours par année civile et par enfant.

Elle concerne exclusivement les séjours, camps, colonies de vacances, camps d'adolescents, séjours linguistiques ou séjours organisés dans le cadre d'échanges internationaux, à destination des enfants ou des adolescents de 4 à 17 ans révolus. Ces séjours doivent tous être agréés par l'Éducation Nationale ou la Direction de la Cohésion Sociale et mis en place par des organismes sans but lucratif et laïc.

La participation de la ville est définie selon le quotient familial et est calculée sur le montant du séjour restant à la charge des familles.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION 02 38 80 34 01





L'ATELIER NUTRITION DU VENDREDI

LE RELAIS DE QUARTIER DU VILPOT PROPOSE CHAQUE VENDREDI UNE SENSIBILISATION À LA NUTRITION ET AUX BIENFAITS SUR LA SANTÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE.

onfectionner des petits plats équilibrés, sains, dans une ambiance conviviale et de façon ludique. Les jeunes, de 11 à 17 ans, aiment se retrouver en fin de semaine autour de la cuisine aménagée du club ados-jeunesse du Vilpot. Ils sont une dizaine, garçons et filles, à participer régulièrement à ces deux heures baptisées les « apéros du vendredi ». Cette action, lancée en novembre, se situe dans le prolongement des ateliers techniques créés il y a trois ans. Et apparemment la mayonnaise prend. Sushis,

niques créés il y a trois ans. Et apparemment la mayonnaise prend. Sushis,

tapas, churros, wrap, wok... les jeunes en redemandent. « Nous utilisons des produits de saison, sains, bio, durables, sans nitrite... dit Romuald Delval, animateur. L'objectif est de faire passer les bases du savoir cuisiner, du bien manger. De faire découvrir des nouveaux légumes. De partager ce que les jeunes, selon leur culture, mangent à la maison ». L'atelier nutrition est un bel outil éducatif. Les jeunes font les courses, gèrent un budget. Romuald a l'objectif d'aller plus loin dans la démarche et espère pouvoir confectionner avec les jeunes un repas complet sur un samedi. Et de proposer régulièrement aux mamans de mettre la main à la pâte. À l'image du tajine confectionné pendant les vacances de la Toussaint avec des membres de Paroles d'habitants.

sch, 38 ans, nouvelle coordinatrice depuis novembre des relais Bourg, Vilpot et Chêne Maillard. C'est une action qui se situe au carrefour de la santé, la citoyenneté, la culture ». Elle entend mener d'autres initiatives de ce type. Parmi ses missions: mettre en place les orientations éducatives de la mairie, assurer le bon fonctionnement des structures, impulser des projets... Sybille Meersch entend proposer des projets qui s'articulent de façon transversale avec le service municipal des sports, de la culture, entre relais de quartier... Et la coordinatrice de rappeler que chaque structure est ouverte aux jeunes de tous les quartiers. Ce qui permet d'assurer une cohésion éducative et d'offrir un plus grand choix aux jeunes.

Clément Jacquet

SORTIR DE LA MALBOUFFE

« Ce genre d'atelier nutrition permet de sortir de la malbouffe, dit Sybille Meer-

SABLONNIÈRES

DES MATERNELLES AU BOIS FLEURI

endredi 10 mars, **26 enfants de grande section de** maternelle, venant de l'école des Sablonnières, accompagnés de leur directrice Virginie Froissart, ont fait connaissance avec des résidents de l'EHPAD du Bois Fleuri. L'occasion d'un après-midi ludique ponctué par un « Loto des peluches ».

Cette rencontre, qui constitue une première, est née à l'initiative des équipes de la structure du CHRO (Centre Hospitalier Régional d'Orléans), en lien avec celle de l'école maternelle

des Sablonnières. Elle s'inscrit dans une démarche de décloisonnement

menée par l'établissement public de Saran, qui entend notamment favoriser les échanges

intergénérationnels par le biais d'activités partagées.

Des enfants motivés, des résidents ravis, ce premier rendez-vous a rallié l'ensemble des participants, petits et grands. D'autres temps de rencontre avec les élèves des différentes sections de maternelle sont d'ores et déjà prévus, comme par exemple le 5 mai, pour des activités de jeux de société, ou encore le 12 juin, pour la découverte d'une mini-ferme installée dans le parc du Bois Fleuri. Entre-temps, des résidents de l'EHPAD auront participé en tant qu'invités à la fête de l'école des Sablonnières, organisée le 2 juin. • A.G.







Du 13 au 17 mars, une cinquantaine d'enfants de CM2 de l'école du Chêne-Maillard a découvert le Morbilhan et l'Océan Atlantique dans le cadre des classes transplantées. Élèves et enseignants bénéficient du soutien de Ville pour ces séjours.

es mines radieuses, des visages épanouis, de nombreux sourires au coin des lèvres...

N JEUNESSE

Le retour à Saran, le vendredi 17 mars, d'une cinquantaine d'enfants de 10 à 11 ans, **élèves de l'école élémentaire du Chêne-Maillard,** s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, avec le bonheur pour chacun de retrouver sa famille.

Durant 5 jours et 4 nuitées, ces 2 classes transplantées de CM2 ont pu découvrir la presqu'île de Damgan, dans le Morbihan, sous l'égide de leurs enseignants et des animateurs de l'Œuvre Universitaire du Loiret.

Au programme de ce séjour, la découverte de l'océan, milieu naturel à préserver, la prise de conscience quant à l'empreinte de l'Homme sur cet environnement, et aussi la découverte des activités économiques et de la culture locales, de l'histoire et de la géographie de la région. Chaque jour, des temps étaient par ailleurs dédiés à la classe.

« Les classes transplantées, même si elles ont un côté ludique et sympathique ne sont pas des vacances », rappelle Blandine Louail, directrice de l'école élémentaire du Chêne-Maillard. « C'est l'opportunité pour les élèves de découvrir un milieu naturel différent, de vivre en collectivité, de quitter momentanément l'environnement familial. Pour certains enfants, il s'agit du premier départ. ».

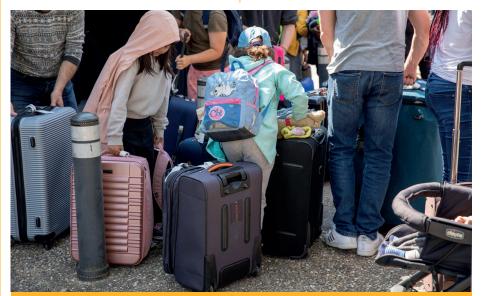
Des aides financières de la Ville

Afin de permettre à tous les écoliers saranais de participer aux classes transplantées, **la Ville y consacre chaque année un budget.** Celui-ci se chiffre cette année à 80 000 euros. Ainsi, en fonction du quotient familial des Saranais, la Ville participe

à hauteur de 10 à 90 % du coût d'un séjour en classe transplantée. Une indemnité journalière est également versée aux enseignants mobilisés lors de séjours. « C'est important de permettre aux enfants de partir, afin qu'ils puissent s'aérer et aller voir ailleurs, d'autant plus que ce sont peut-être les seules sorties qu'ils peuvent avoir », explique Aziza Chaïr, adjointe à l'Enfance et au scolaire. « Malgré un contexte financier contraint, nous avons fait le choix de maintenir toutes nos aides aux enfants et à leurs familles, et aux enseignants, afin qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions ».

Les classes transplantées constituent une belle opportunité pour les élèves. « Cela leur **permet de se socialiser**, de renforcer l'esprit de groupe, de gagner en autonomie, d'avoir un contact différent avec l'enseignant, et aussi de se désintoxiquer ponctuellement des écrans. Les classes transplantées ne peuvent être que bénéfiques aux enfants », résume Blandine Louail. Quant aux enseignants, « Il s'agit pour eux d'un investissement important, mais ils sont motivés pour partir », précise la directrice.

Arnaud Guilhem



EN 2023/2023, TOUTES LES ÉCOLES SARANAISES SONT CONCERNÉES PAR LES CLASSES TRANSPLANTÉES

- 8 classes du Bourg : thèmes des volcans, du Moyen Âge
- 6 classes des Sablonnières : thèmes du cirque, du ski
- 6 classes du Chêne Maillard : thèmes de la mer, du char à voile
- 2 classes des Aydes : thème de la mer

Pour près de 540 élèves concernés.



Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

NOUVEAU : Plat alternatif végétarien

LUNDI 27 MARS

Salade iceberg, maïs vinaigrette Émincé de porc LR Œufs durs Haricots blancs Pain bio

Savaourt brassé aromatisé bio

MARDI 28 MARS

Céleri bio rémoulade
Cuisse de poulet LR
Riz semi-complet bio
Petits pois carottes
Gruyère IGP
Pain bio

Compte bio

MERCREDI 29 MARS

Salade de pépinettes bio, tomates, concombres
Rôti de veau LR
Polenta bio
Rocolis bio

Bûche de chèvre bio
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 30 MARS

Salade coleslaw bio Filet de saumon
Aiguillettes de blé aux carottes
Céréales gourmandes bio

Pain aux céréales

Fromage blanc fruits bio

VENDREDI 31 MARS

Menu végétarien

Macédoine bio
Croziflette végétarienne
Pain bio
Île flottante

LUNDI 3 AVRIL

Menu végétarien

Taboulé à la semoule bio
Omelette
Purée de carottes
Chanteneige bio
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 4 AVRIL

Feuilleté maraîcher bio
Sauté de bœuf LR
Sauce végétarienne aux pois bio
Haricots verts

Fruit de saison

MERCREDI 5 AVRIL

Salade piémontaise
Rôti de dinde LR
Quinoa cuisiné
Épinards bio
Comté AOP
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 6 AVRIL

Menu végétarien

Carottes râpées bio
Dahl de lentilles bio
Riz bio

Pain bio
Yaourt velouté bio nature
Macédoine de fruits au sirop

VENDREDI 7 AVRIL

Batavia vinaigrette
Dos de colin

Boulettes de pois chiches bio
PdT rissolées bio
Pain de campagne bio
Petits suisses aromatisés bio

LUNDI 10 AVRIL

Férié

MARDI 11 AVRIL

Menu végétarien

Salade iceberg vinaigrette Lasagnes végétariennes Camembert bio Pain bio Eruit de saison, chocolat de Pâques

MERCREDI 12 AVRIL

Concombre vinaigrette Saucisse chipolata LR Blé bio

Purée de pois cassés bio

Édam bio
Pain bio
Brownies

JEUDI 13 AVRIL

Salade niçoise riz bio
Salade riz crudités bio

Émincé de bœuf bio sauce provençale Quenelles natures

Chou fleur bio
Mini cabrette bio
Pain bio

Fruit de saison

VENDREDI 14 AVRIL

Salade de tomates
Pêche du jour sauce crème citron
Galettes de légumes
Coquillettes bio
Pain bio
Yaourt aromatisé bio

LUNDI 17 AVRIL

Menu végétarien

Chou blanc bio
Pâte semi-complètes bio
sauce napolitaine
Légumes du soleil,
emmental râpé

Kiri bio
Pain bio

Compote bio

MARDI 18 AVRIL

Rillettes de sardines
Tartinable tomate basilic
Rôti de bœuf bio
Céréales gourmandes bio
Haricots beurre
Pointe de Brie
Pain de campagne
Fruit de saison

MERCREDI 19 AVRIL

Salade piémontaise
Dos de cabillaud sauce aneth
Bouchées au fromage
Brocolis bio
Cantal AOP
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 20 AVRIL

Betteraves et maïs bio
Jambon porc LR
Œufs durs sauce tomate
Légumes jardinière bio
Pain bio
Fromage blanc aromatisé bio

VENDREDI 21 AVRIL

Menu végétarien

Carottes râpées bio
Carottes râpées bio
Légumes couscous et
pois chiche bio
Semoule bio
Pain bio

Crème dessert bio chocolat

LUNDI 24 AVRIL

Céleri bio
Escalope de dinde LR au jus
Semoule bio
Lentilles

Pain bio

Yaourt brassé bio aromatisé

MARDI 25 AVRIL

■ Betteraves bio vinaigrette
■ Sauté de veau bio marengo
Omelette
Haricots verts
Tome de Savoie IGP

Tome de Savoie IG
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 26 AVRIL

Menu végétarien

Concombre vinaigrette
Parmentier maison végétarien

Pain bio

Petit suisse nature bio

Compte bio JEUDI 27 AVRIL

Salade vinaigrette et emmental râpé bio Dos de colin crème basilic Galettes de légumes

Riz bio
Pain aux céréales
Biscuit de Savoie

VENDREDI 28 AVRIL

Salade de pépinettes bio aux crudités
Rôti de porc bio et jus aux herbes
Polenta bio au fromage
Carottes bio
Caroc au lait bio

Pain bio Fruit de saison





en toute indépendance



Partie intégrante de la Ville de Saran, le foyer Georges-Brassens propose aux retraités autonomes, des appartements individuels et adaptés, en location. Cette structure municipale offre par ailleurs de nombreux services et animations à ses résidents, en toute sécurité.

lors qu'il s'apprête à fêter ses 40 ans, le foyer Georges-Brassens, propriété de la Ville de Saran, affiche une mine des plus fraîches et pimpantes. Entièrement rénovée et mise aux normes, cette structure municipale a pour particularité d'accueillir des retraités (à partir de 62 ans), seules ou en couple, et pleinement autonomes. Cette résidence non médicalisée (les professionnels de santé peuvent toutefois y intervenir) offre ainsi une alternative aux personnes qui ne souhaitent plus demeurer chez elles, qui se sentent esseulées ou en manque de socialisation. Pour cela, le foyer Georges-Brassens propose des **logements en location**, indépendants



et adaptés. Son bâtiment de trois étages (avec ascenseurs), pleinement accessible et sécurisé 24h/24, comporte 70 appartements (de 33,53 m² à 53,7 m²), avec un garage pour les véhicules. Chaque résident dispose d'un appartement agréable, avec un coin chambre, séjour, cuisine équipée, salle de bains, WC, et un balcon avec jardinière. À sa charge de l'aménager à sa convenance. Le foyer propose par ailleurs de multiples services à ses habitants : restaurant 6/7 jours, coiffeur le mercredi, espace laverie à chaque étage, et boîte aux lettres. Il est par ailleurs desservi par le réseau de bus Tao, en direction du centre d'Orléans et des différentes gares.

Un lieu de vie à l'envi

« Les résidents sont chez eux » résume Josette Sicault, adjointe aux Seniors et leur interlocutrice privilégiée. « Ils peuvent recevoir leurs familles et amis, partir en vacances, ou encore bénéficier d'une aide à domicile. Ils vivent leur vie librement. Ils ne sont pas obligés de participer aux animations ». En matière d'animations, le foyer Georges-Brassens n'est justement pas en reste. L'équipe en charge de celle-ci propose un vaste choix d'activités aux Seniors. Que ce soit au quotidien ou tout au long de l'année : Chorale, activités physiques, activités créatives, jeux de société, bibliothèque, ateliers cuisine, confiture, tricot, barbecue et andouillette partie, sorties au restaurant, au cinéma, au bowling, ou encore sortie emplettes chaque jeudi. Les repas d'anniversaire (mensuels) et le repas de Noël du foyer sont également tout autant de rendez-vous conviviaux qui ponctuent l'année. Et si les résidents souhaitent vivre leur vie à leur guise, ils peuvent aussi compter au quotidien sur l'attention et la bienveillance de toute l'équipe du foyer.

Les personnes ou familles intéressées peuvent contacter le foyer Georges-Brassens ou demander un dossier à l'accueil.

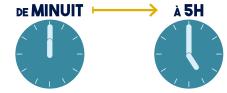
Arnaud Guilhem

FOYER GEORGES-BRASSENS

- 425, rue du 8 mai 1945 à Saran
- TÉL: 02 38 72 35 00 / foyer.georges-brassens@ville-saran.fr

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

L'éclairage public éteint de minuit à cinq heures



À partir au lundi 17 avril, la ville expérimente la réduction de l'éclairage nocturne. Cette mesure, qui se situe dans la continuité de l'enquête publique de l'an passé, est destinée à faire des économies et à lutter contre la pollution lumineuse. Un premier bilan sera fait en fin d'année.

ur la plage horaire de minuit à cing heures, la lumière sera coupée, du lundi au dimanche. Cette opération se déroule sur l'ensemble du territoire hormis quelques points stratégiques : la RD2020, les zones d'activités économiques (Pôle 45, Montaran..), la clinique Oréliance, la tangentielle (qui dépend du Département). L'extinction partielle de l'éclairage public doit permettre de faire des économies et, en réduisant la pollution lumineuse, de protéger la biodiversité. « C'est une bonne mesure, dit Philippe Dolbeault, conseiller délégué au patrimoine. Nous voyons de moins en moins l'intérêt de l'éclairage dans des rues où pratiquement personne ne circule. On a mis tellement d'éclairage que la faune est perdue. C'est bien aussi que la nature reprenne ses droits ».

La réunion publique sur le sujet, organisée le 29 mars salle du Lac, a connu un beau succès. Elle était destinée à présenter l'opération ainsi qu'à répondre aux éventuelles légitimes in-

quiétudes que pouvait avoir une partie de la population. Ainsi, dans une logique économique et écologique, la mairie a décidé, dès ce mois-ci, de revoir l'éclairage nocturne à la baisse.

Possibilité de futurs ajustements

Rappelons que c'est la Métropole qui détient la compétence de l'éclairage public et qui bénéficiera des économies d'énergies ainsi réalisées. La ville ne bénéficiera donc pas de cette baisse de la facture.

La Ville avait l'an passé lancé une enquête sur la pertinence du dispositif. Les sondés (Ndlr : 445 participations enregistrées) s'étaient dits à 90 % favorables à une réduction de l'éclairage nocturne. Saran, comme beaucoup d'autres villes de l'agglomération, adopte ainsi de nouveaux ho-raires d'éclairage public. Cette mesure faisait partie du programme électoral de 2020. « Il s'agit d'une phase d'ex-

périmentation, dit Sébastien Prévot, directeur de cabinet du maire. Nous ferons une évaluation en fin d'année et l'opération pourra être ajustée en fonction du retour d'expérience ». L'éclairage est géré automatiquement par des armoires électriques équipées d'horloges astronomiques. Plusieurs rues saranaises en étaient dépourvues, la métropole a donc dû investir en 2023 dans ces équipements pour mettre en œuvre cette opération. Ce qui explique que l'extinction n'a pu être mise en place depuis les résultats de l'enquête, alors que les habitants s'interrogeaient légitimement sur les économies d'énergies en cette période de crise.

« Avec des horaires divers, une très grande majorité de communes de l'agglomération a mis en place le dispositif, dit Jacky Charles, responsable à la métropole du service éclairage public. L'action est globalement acceptée et appréciée par la population ».

Clément Jacquet



Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

DÉMARRÉ OFFICIELLEMENT EN MARS 2021, LE
PROJET DE REQUALIFICATION DU BOURG ENTREPRIS
PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE VISE À DOTER SARAN
D'UN VÉRITABLE CENTRE-VILLE.
PREMIÈRE PIERRE DE CETTE DÉMARCHE AU
LONG COURS, L'IMMEUBLE « GRAND PLACE »,
UNE OPÉRATION PRIVÉE QUI SERA COMPLÉTÉE
À HORIZON 2025 PAR UN ENSEMBLE ÉDIFIÉ
ÉGALEMENT RUE DU BOURG. ENTRE-TEMPS, LA
VILLE VA CHOISIR UN MAÎTRE D'ŒUVRE AFIN
D'ÉTUDIER ET DE RÉALISER LES DIFFÉRENTS
AMÉNAGEMENTS PRÉVUS SUR LE DOMAINE PUBLIC.

eux ans après le lancement du projet de réaménagement du Centre-Bourg, initié par la Ville en concertation avec les habitants, les faits se précisent.

À travers cette opération qui s'inscrit dans la durée, la Ville entend faire évoluer le centre Bourg en centre-ville, et proposer ainsi des services et aménagements au plus proche des attentes de ses 16 000 habitants. Cet objectif est poursuivi de longue date par l'équipe municipale, avec notamment la rénovation d'équipements publics tels que la Médiathèque ou le Gymnase Jean Moulin.

Mais également au cours des derniers mois, ou des travaux se sont concrétisés.

Ainsi, l'immeuble « Grand place », opération privée menée par Sami investissement, a été livré à l'automne, et ses appartements mis en vente. Il accueille depuis janvier en son rez-de-chaussée la boulangerie-pâtisserie « Le Délice du Bourg », qui sera rejointe avant l'été par le nouveau bar-tabac. « Selon nos informations, le promoteur dispose encore de deux cellules commerciales à vendre, mais nous ne connais-

sons pas les prix ou conditions », précise Amandine Serreau, responsable de l'Aménagement à la Ville.

Quant au projet dans son ensemble, « Nous venons de terminer le programme technique détaillé portant sur la regualification du Centre-Bourg », indique Stéphane Poitou, responsable des services techniques municipaux. « Ce document indique les grands principes d'aménagement, qui ne sont pas figés. Il va permettre d'établir des plans d'exécution ».

Un maître d'œuvre pour le projet

La Ville est maître d'ouvrage – ou donneuse d'ordres – quant à ses espaces publics, mais c'est la métropole qui détient la gestion de la voirie. La prochaine grande étape va donc consister à designer l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la requalification du Centre-Bourg en septembre 2023. Celle-ci aura la charge de mener à bien la réalisation des différents travaux. Avant ceci, « Elle travaillera sur les études d'avant-projets et de projets » indique Stéphane Poitou. « Nous travaillons pour cela de concert avec Orléans-Métropole, qui a la compétence de la voirie, soit de facade à facade ».

Pour l'heure, l'espace prioritaire à requalifier (voir plan) se situe entre le bar-tabac et l'école municipale de musique, ou ancienne mairie. Deux placettes doivent être aménagées à terme. L'une, en lieu et place de l'ancien bar-tabac, l'autre à proximité immédiate de la boulangerie-patisserie et du futur bar-tabac. Le square Michel-Lepage, situé à l'arrière de l'église Saint-Martin, sera par ailleurs remodelé.

En attendant, des aménagements paysagers et une terrasse éphémères seront installés prochainement aux abords immédiats de la boulangerie-pâtisserie et du futur bar-tabac. Réalisés et installés par les services municipaux, ils permettront aux commercants sédentaires d'occuper la place, avec notamment des chaises et des tables.





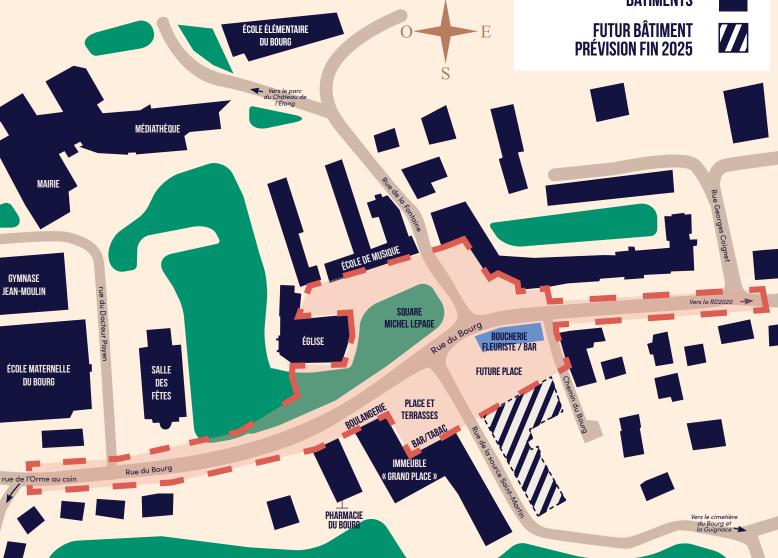
VOIRIE

DÉMOLITION DES BÂTIMENTS POUR FIN 2023



BÂTIMENTS









JULIEN BADONI,CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

LA CONCERTATION SUR L'AVENIR DU CENTRE-BOURG S'EST ACHEVÉE. QUEL EN EST LE BILAN ?

JULIEN BADONI: Il faut tout d'abord remercier les habitants qui

ont pris part avec les élus aux ateliers participatifs proposés par l'agence Siam conseils. Les souhaits exprimés par les Saranais et les élus sont assez cohérents, avec des nuances, mais sans grosse différence sur le fond : Tous partagent l'idée d'un bourg qui va évoluer pour se transformer en centre-ville. Un véritable centre-ville urbain, que ce soit par ses usages, ses fonctions, et par la circulation qui sera plus apaisée. Un centre-ville qui propose des services répondant aux attentes et besoins d'une commune de plus de 16 000 habitants. Un vrai cœur de ville qui respecte l'identité de Saran.

CE BILAN FIGE-T-IL LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA REQUALIFICATION DU BOURG ?

JULIEN BADONI: Absolument pas. Il s'agit d'une feuille de route, d'une ligne directrice pour les prochaines années. Il était nécessaire d'avoir une vision globale du réaménagement, car c'est un projet d'ensemble. De grands principes sont quand même actés, comme la construction d'une nouvelle école de musique et d'une salle des fêtes, ou encore la création d'un grand parc urbain situé entre l'église et la mairie.

Ces différents projets ne se réaliseront pas d'ici 2026. Il reviendra donc aux prochaines équipes municipales de les concrétiser. La requalification du Bourg demande du temps et des moyens financiers. Elle s'inscrit dans la durée.

QUELS SONT LES TRAVAUX À VENIR PROCHAINEMENT?

JULIEN BADONI: La requalification suit son cours. L'aspect du Bourg évolue progressivement. Le bar-tabac va déménager avant l'été pour s'installer dans sa nouvelle cellule commerciale. L'ensemble de son alignement doit être démoli à l'automne prochain. Un jardin et une terrasse éphémères seront installés afin d'égayer les emprises libérées. Les travaux porteront ensuite sur l'édification d'un nouvel immeuble, opération privée, avec des logements aux étages et des cellules commerciales en rez-de-chaussée.



« UN CENTRE-BOURG REDYNAMISÉ »

« Ça fait plus de 2 ans et demi que je suis là », confie Stéphane Weng, gérant du « Cheverny », l'incontournable bar-tabac-pmu-presse du Centre-Bourg. « J'ai acquis une cellule commerciale dans le nouvel immeuble et je compte m'y installer avant l'été. Nous allons disposer ainsi d'une plus grande terrasse et de locaux neufs. On va travailler en complémentarité avec la boulangerie-pâtisserie voisine et peutêtre créer un effet boule de neige, en espérant l'arrivée de nouveaux commerces. Ce projet de réaménagement, j'y crois, car cela ne peut être que positif. Cela va contribuer à une plus grande qualité de vie, avec, entre autres, les déplacements doux, et redynamiser le bourg. Ce sera de nouvelles habitudes à prendre pour les habitants, avec le déplacement du marché, et de nouvelles fréquentations dans de meilleures conditions ». Et ce sympathique père de famille de conclure, « Je suis content d'être à Saran, et je suis très confiant pour l'avenir ».





LAHOUCINE BOUFOUS, GÉRANT DE LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE « LE DÉLICE DU BOURG »

« UN JOLI PETIT CENTRE-VILLE »

Gérant de la boulangerie-pâtisserie, qui a ouvert ses portes le 24 janvier dernier, et qui compte déjà une clientèle fidèle, Lahoucine Boufous se dit « 100 % confiant quant à la requalification du Bourg. D'autant plus si les élus font ce qu'ils disent ».

Et de poursuivre, « Ce projet, c'est très bien, ça va être vivant. J'imagine déjà tout réalisé: Un joli petit centre-ville. Un cœur de ville avec un aspect humain et convivial, avec le petit marché. Le fait que la circulation automobile y sera apaisée est vraiment un plus ». Outre le bar-tabac-pmu-presse, son futur voisin immédiat, notre interlocuteur affable espère avec enthousiasme l'ouverture d'autres commerces, « afin de créer une dynamique ».

LES GRANDS AXES DE LA REQUALIFICATION

L'opération de réaménagement du Centre-Bourg doit permettre :

- D'affirmer le caractère central du cœur de ville (commerces, place publique, marché, animation...), tout en préservant les qualités paysagères et patrimoniales du site (arbres, église, façade de l'ancienne mairie).
- Créer un lieu de vie propice aux **déambulations piétonnes, à l'accueil du marché et d'animations.** Avec l'aménagement d'espaces de terrasse aux devants des commerces (boulangerie-pâtisserie, bar-tabac-presse...).
- Améliorer **les conditions d'accès au centre-ville et aux commerces** : Avec des espaces sécurisés dédiés aux piétons et aux cyclistes, et un nombre de places de stationnement suffisant (avec arrêt minute et stationnement permanent), et une gestion de la pente afin d'améliorer l'accessibilité (déplacements PMR et seniors).



UNE NOUVELLE TRANCHE DE TRAVAUX

La rentrée 2023-2024 sera marquée par une nouvelle tranche de travaux dans le Centre-Bourg. Cette nouvelle étape débutera fin 2023, avec la démolition de l'alignement comprenant les anciens locaux commerciaux de la rue du Bourg (bar-tabac, fleuriste, boucher-charcutier).

« Cette opération, réalisée par le promoteur, consiste à raser les bâtiments de l'ancienne emprise afin de construire un nouvel ensemble qui s'alignera sur l'immeuble « Grand place » déjà en place, explique Stéphane Poitou. « Le fait que ce nouveau bâtiment soit édifié en retrait libérera de l'espace et permettra la création d'une future placette ». Pour l'heure, les permis de démolir et de construire ont été délivrés par la Ville (de l'allée du Bourg à la rue de la Source-Saint-Martin).

Un diagnostic archéologique du site a été établi en janvier dernier et se trouve actuellement dans les mains de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Celui-ci décidera de la nécessité, ou non, d'effectuer des fouilles archéologiques.

Il faut préciser que l'édification de ce nouveau bâtiment est une opération privée, initiée par le groupe Pierreval, promoteur immobilier. Celle-ci prévoit la construction – comme pour « Grand place » – d'un immeuble R+4 (rez-de-chaussée et 4 étages), pour 72 logements, et des cellules commerciales en rez-de-chaussée.

« La durée annoncée de ce chantier est de 2 ans, pour une livraison fin 2025 » précise Amandine Serreau.



Avril 2023

Samedi 1er avril

PARLONS SARAN

au Bois Salé - Bruères > DÉPART À 10H

Samedi 1er avril

ÉVEIL SENSORIEL

Stage Parents-Enfants proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 15H À 16H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 1er avril

JOURNÉE MANGA À LA MÉDIATHÈQUE

P'TIT DEJ JEUX VIDÉO:

Spécial manga

- > À 10H
- > DÈS 8 ANS

QUIZZ MANGA

- > À 13H
- > DÈS 8 ANS.

ATELIER « initiation au dessin de manga » par la mangaka Charlotte Joriot

- > À 14H
- > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR
- > DÈS 11 ANS.

VENTE-DÉDICACE DU MANGA « ALLEGORIA »

de Charlotte Joriot

> DE 16H À 17H.

Dimanche 2 avril

CHAMPIONNAT ÉQUESTRE

- « Le circuit saranais »
- > CENTRE ÉQUESTRE
- > LA JOURNÉE

TOURNOI INTERCLUBS

organisé par Questions pour un Championnat

- > ENTRÉE GRATUITE
- > SALLE MARCEL-PAGNOL
- > DE 8H45 À 17H30

ATELIER ZUMBA

proposé par Art's Danse

- > GYMNASE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 **OU HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR**

Dimanche 2 avril

ATELIER EN DEUX TEMPS

proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 13H30 À 16H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 **OU HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR**

FOOTBALL U19 NATIONAL

Usm Saran reçoit ESM Gonfreville

- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 15H

BASKET NF3

Usm Saran recoit Riez Vic Basket l'Étoile

- > GYMNASE GUY-VERGRACHT
- > À 15H30

Lundi 3 avril

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC

- > 240. ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 16H30 OU 20H À 23H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 5 avril

L'HEURE DU JEU VIDÉO :

Les Schtroumpfs mission malfeuille

- > DÈS 8 ANS
- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE
- > À 15H ET 16H30
- > GRATUIT. RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Du 7 au 30 avril

EXPOSITION DE ANNE PERBAL ET CHRISTINE PIEL, SCULPTURES

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG 02 38 80 35 61
- CHÂTEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30
- (EN PRÉSENCE DES ARTISTES) > FERMÉ LE LUNDI ET DIMANCHE 9 AVRIL > ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 7 et samedi 8 avril **PASTELS**

Stage adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 17H30 (VENDREDI) > DE 9H À 13H (SAMEDI)
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 7 avril

ATELIER FLORAL proposé par la

Petite fleur saranaise

- > SALLE DU LAC
- > À 14H, 16H, 18H ET 20H

CAFÉ NUMÉRIQUE

Initiation aux réseaux sociaux

- > ADULTES
- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE
- > À 18H
- > GRATUIT. ENTRÉE LIBRE.

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Sarrebourg

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H30

Samedi 8 avril

FORMATION PSC1

proposée par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret



- > DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
- > RENSEIGNEMENT
- CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR OU 06 30 65 54 84

SOPHROLOGIE

Stage adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE > À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 12 avril

RUE DES HISTOIRES.

proposé par la Médiathèque

- > ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK DU CHÊNE MAILLARD
- > DE 14H À 16H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

Samedi 15 avril

PARLONS SARAN, LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

- > SALLE DU LAC
- > DE 10H À 12H



ATELIER JEUX VIDÉOS **EN LIBERTÉ**

- > À PARTIR DE 8 ANS
- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE > DE 15H À 16H30
- > GRATUIT, ACCÈS LIBRE.

THÉÂTRE « J'AI TROP D'AMIS »,

programmation Théâtre de la Tête Noire

- > À PARTIR DE 8 ANS
- > THÉÂTRE MUNICIPAL
- **144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES**
- > À 16H
- > RÉSERVATION
- WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM



PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Caen

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H30

Dimanche 16 avril

YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 11H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 16 avril

SCRAPBOOKING DE PRINTEMPS

Stage Enfants proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 14H À 16H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM



SPECTACLE « PLUMES »

- > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG (SOUS LE CÈDRE)
- > À 16H

Mercredi 19 avril

ATELIER CRÉATION NUMÉRIQUE : Merge cube

- > À PARTIR DE 10 ANS
- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE
- > GRATUIT. RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 22 avril

SPECTACLE « LA CARESSE DU PAPILLON »

- > À PARTIR DE 4 ANS
- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE
- > À 15H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 23 avril

FOOTBALL U19



Usm Saran reçoit Valenciennes FC > STADE D'HONNEUR

JACQUES-MAZZUCA > À 15H

Du 24 au 27 avril

RELAXATION ET MÉDITATION

Stage Adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 18H45 À 20H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 24 avril

DON DU SANG

- > SALLE DES FÊTES > DE 15H30 19H30
- > SUR RENDE-VOUS



Mardi 25 avril MARDI CINÉ

- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE
- > À 15H
- > GRATUIT. RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 26 avril

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE LA BOÎTE
- > À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS
- > À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS
- > GRATUIT. RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 30 avril CÉRÉMONIE DU SOUVENIR **DES VICTIMES** DE LA DÉPORTATION

> SQUARE CYPRIEN DEPARDIEU (ANGLE DES RUES DES DÉPORTÉS ET DE L'ORME AU COIN)

> 11H

Lundi 1er mai

VIDE GRENIER

organisé par l'Usm Saran Football

- > PARKING CARREFOUR SARAN
- > INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS 02 38 65 97 84



Un budget sous contrainte mais qui reste volontaire et solidaire

Le conseil municipal a voté le 24 mars un budget construit dans un environnement économique difficile (retour de l'inflation, flambée des prix de l'énergie...). La feuille de route de la Ville fait état d'une gestion saine, responsable et qui va de l'avant.

igoureux, volontariste, solidaire, porteur d'ambitions pour notre ville. Le budget, voté pour la première fois en mars pour des raisons inédites, détermine pour cette année les grandes orientations de l'action municipale. Des choix et arbitrages qui soulignent la maîtrise des dépenses, l'effort dans l'investissement et la stabilité de la fiscalité.

Le budget 2023 se caractérise en dépenses par **une hausse sans précédent du prix de l'énergie**, par une forte inflation des denrées alimentaires ainsi que par l'augmentation des taux d'intérêt qui pèse sur le remboursement des emprunts. Les comptes publics ont également dû intégrer la juste augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents municipaux, soutenue par la municipalité, qui était gelée depuis 5 ans. Tous ces éléments ont donc des conséquences sur les charges et influent les priorités de la collectivité.

Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition depuis 13 ans

Le budget de la Ville est de 46,13 millions euros. Il s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 40,13 millions

d'euros en section de fonctionnement et à 5,99 millions euros en investissement. Grâce à une gestion saine la municipalité a assuré les grands équilibres financiers. Et ce avec une stabilité des taux d'imposition. Cependant l'État a revalorisé de 7,1 % ses bases d'impôt sur le foncier, en fonction de l'inflation. Soulignons que 2023 sonne la suppression totale de la taxe d'habitation. Qui est compensée par un transfert de la taxe foncière du Département vers la commune.

Dans un contexte inflationniste, la facture énergétique a enregistré une hausse de 350 %, soit un surcoût pour la commune de 2, 2 millions d'euros. La feuille de route financière de la mairie traduit une réelle volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de faire des économies du côté des dépenses de gestion courante. « Saran a une bonne gestion connue et reconnue. Et nous y tenons, assure Sylvie Dubois, adjointe en charge des finances. Nous avons fait un gros effort pour contenir le plus possible l'ensemble du fonctionnement. Chaque service municipal a réduit de 10 % ses dépenses ». Et plus loin : « L'important c'est ce que ressentent les gens. Et nous nous devons de répondre à leurs attentes afin de ne pas pénaliser les familles qui subissent fortement l'inflation. Plus que jamais la commune est un amortisseur social ».

Mesures sociales et investissements de qualité

Les comptes publics réaffirment les valeurs défendues par les élus. L'enveloppe des subventions accordées aux associations est reconduite dans son intégra**lité** par rapport à l'an passé. Les dépenses de fonctionnement comprennent aussi celles octroyées au CCAS (189 000 euros) et au foyer Georges Brassens (638 000 euros). Dans une logique de solidarité et d'équité sociale l'augmentation des tarifs des prestations sociales varie moins que sur d'autres communes : + 3 % pour les prestations très sociales (restauration scolaire...), + 4,5 % pour les prestations sociales (centres de loisirs, restauration personnes âgées...) et + 6 % pour les autres (sport, culture, location de salles...).

L'autofinancement, un des indicateurs de la santé financière, est de 5,99 millions d'euros. Il baisse par rapport à l'an passé mais reste cependant à un bon niveau.

Il autorise des investissements qui

Chiffres clés Budget de la Ville 46,13 millions euros Dépenses de fonctionnement 40,13 millions d'euros Investissements 5,99 millions euros Augmentation de la facture énergétique + 350 %

permettent de réaliser cette année des projets forts. Parmi ceux-ci, citons la réfection des classes d'écoles, la rénovation du théâtre municipal (138 500 euros), l'entretien des ILM du Square des Hirondelles (293 000 euros)... 840 000 euros sont également consacrés au commencement des travaux du futur groupe scolaire des Parrières, et 10,5 Millions d'euros sont provisionnés pour financer la suite des travaux qui s'achèveront en 2025. Rappelons que le coût total de ce projet majeur du mandat est estimé à 13 millions d'euros. Pour financer cet équipement la Ville a contracté en 2022 un emprunt de neuf millions d'euros sur vingt ans, essentiellement au taux fixe de 1,56 %. Taux que la Ville a bien fait d'anticiper à la vue de la forte hausse des taux variables (3,42 % au 1er janvier).

En moyenne la dette municipale est à risque peu élevé car composée à 81,5 % d'emprunts à taux fixe. En revanche pour la première fois, et pour des raisons liées au contexte économique et à l'emprunt des Parrières, le désendettement de la Ville est stoppé. La dette municipale s'établissait au 31 décembre 2022 à 19,9 millions d'euros alors qu'elle était de 12,5 millions un an auparavant.

Conserver la qualité du service public

En ce qui concerne les recettes municipales, à noter que la part fiscale provenant des droits de mutation sur les transactions de commerces, logements... augmente de 25 %. Signe d'une commune dynamique et attractive. Dans un contexte de forte inflation, la Ville tient à maintenir et adapter la qualité du service public. Un exemple parmi d'autres : l'effort porté sur la restauration municipale, avec un budget en hausse de 8,4 % sur deux ans. La mairie proposant un menu alternatif, et poursuivant l'augmentation des produits bio et locaux présents dans les assiettes.

Au final, la municipalité, bien que subissant des contraintes certaines qui limitent sa marge d'initiative, dispose d'un budget qui répond aux enjeux d'aujourd'hui et anticipe les besoins de demain. En maintenant la proximité et la qualité du service public, afin que chaque Saranais se sentent bien sur notre territoire.

Clément Jacquet

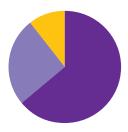
Recettes de fonctionnement





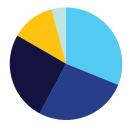
- 70,7 % Taxe foncière sur le bâti et le non bâti
- **13,1** % Tarification des prestations municipales (centres de loisirs, restauration scolaire, périscolaire...)
- **12,2 % -** Participation d'organismes financiers (CAF, droits de mutation, taxes sur la publicité extérieure...)
 - **2.8** % Remboursement divers
- 1,2 % Loyers de logements et location de salles

Dépenses de fonctionnement



- **64** % Charges de personnel
 - **25,5** % Charges à caractère général (eau, électricité, gaz, impôts et taxes, maintenance, entretien...
- 10,5 % Interêts d'emprunts, subventions aux associations, au CCAS, au Foyer Georges-Brassens...

Dépenses de fonctionnement par fonction, hors administration générale



- **31,2 % -** Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
- **26,6 % -** Enseignements (restauration, sport, scolaire, classes
- **25,6 % -** Santé et action sociale (famille, petite enfance, seniors,...)
 - 12,5 % Aménagement des territoires, habitat et environnement
- **4,1% -** Autres



20,9 millions d'euros

de dépenses pour les services généraux : aides aux associations, fêtes et cérémonies, communication, assurances, énergies,...

SaranRepères.Avril.2023.N°295



L'expertise comptable nouvelle génération

Altaïr Eco Expertises, cabinet d'expertise comptable, fait partie de « La Maison des conseils », qui regroupe d'autres professionnels du secteur. Elle est ouverte depuis six mois sur la zone d'activités de la Motte Pétrée, dont la deuxième phase de commercialisation est en cours.

n bâtiment flambant neuf sur deux | étages pour un concept original, probablement unique dans le Loiret. Associer sur un même site l'expertise comptable à d'autres professions connexes du tertiaire. En effet, « La Maison des conseils » abrite également, à l'étage, des professionnels indépendants : un juriste, une assistante administrative, un conseiller en gestion de patrimoine, un coach en management, un courtier en assurances. Une interprofessionnalité source de synergies bénéfiques pour tous. Le rez-de-chaussée est occupé sur près de 400 m² par le cabinet d'expertise comptable Altaïr Eco Expertises. À sa tête nous trouvons Yann Gentil, 42 ans, fondateur. Installée dans un premier temps sur Orléans, sa société s'est implantée en octobre sur la zone artisanale de la Motte Pétrée. « Il n'y avait pas de cabinet d'expertise comptable sur Saran, dit ce Saranais d'origine, toujours attaché à sa commune. Je cherchais de nouveaux locaux pour faire quelque chose qui nous ressemble. L'implantation est géniale, proche des grands axes de communication ».

Proximité et réactivité

Selon Yann, l'expert comptable est le copilote du chef d'entreprise qui aujourd'hui ne navigue plus à vue. Son bras droit en quelque sorte. « Nous tenons à la proximité et à la réactivité avec notre clientèle, assure Yann Gentil. C'est notre force. Notre plus-value est de bien la connaître pour mieux la conseiller ». Le slogan de l'entreprise est d'ailleurs : « Agitateur de confiance ». Altair Eco Expertises gère environ trois cents dossiers clients. Une clientèle constituée principalement de PME et TPME (Très petites et moyennes entreprises) installées sur l'agglomération, mais aussi dans le Loiret, les départements limitrophes et iusqu'à Paris. Le cabinet propose une large palette de services : conseil, gestion, comptabilité, suivi de pilotage (tableau de bords d'entreprise). La société compte aussi un pôle social (bulletins de paie, contrats de travail...), un pôle fiscal (TVA, impôts sur les sociétés...) et un pôle juridique (assemblées générales, créations et reprises de société, restructurations...). À l'attention des particuliers, elle fait également les déclarations de revenus. Altaïr éco expertises compte actuellement neuf collaborateurs. Deux nouvelles embauches sont prévues pour septembre. Symboles d'une activité en pleine croissance. Et d'un envol réussi pour cette entreprise dont le nom fait référence à l'étoile la plus brillante de la constellation de l'Aigle.

Clément Jacquet









Depuis plus de 20 ans, « Questions pour un champion » réunit une trentaine d'adhérents épris de jeu et de culture générale. Comme chaque année, cette association saranaise organise un tournoi, le dimanche 2 avril au centre Marcel-Pagnol.

OUELLE RIVIÈRE COULE SOUS LE VIADUC DE MILLAU ?

COMMENT APPELLE-T-ON UN RECUEIL DE POÈMES ?

OUEL EST LE NOM DU CHANTEUR DU GROUPE OASIS ?

C'est à ce type d'interrogations, aussi diverses que variées, que les membres de l'association « Questions pour un champion » s'entraînent à répondre, et ce, le plus promptement possible, dans une ambiance à la fois concentrée, ludique et conviviale.

« Au sein de notre association, nous pratiquons une activité culturelle », explique Michel Saillier, le président. « Elle reprend le principe de l'émission télévisée « Questions pour un champion », avec le même matériel et dans les mêmes conditions ». Soit 3-4 participants par tablée, des questionnaires thématiques, et bien sûr l'incontournable buzzer.

L'association saranaise est loin d'être un cas isolé :« On compte à peu près

150 clubs en France, qui concoivent et | s'échangent des guestionnaires. Parfois il y a des redondances, des questions plus locales, mais ça se passe très bien. Avant les questionnaires étaient sur papier, à présent, ils sont dématérialisés, avec un ordinateur ».

Au rythme de 2 séances hebdomadaires, le mardi et le samedi de 14h à 17h, les 27 adhérents, Saranais et issus de l'ensemble de l'agglomération, se retrouvent donc à la salle Lucien-Barbier, mise à leur disposition par la Ville. « Cela représente 104 séances dans l'année. Il n'y a pas de vacances », résume avec humour le président.

Plaisir du jeu et culture générale

« Questions pour un champion » accueille des adhérents de tous niveaux. Du débutant au plus chevronné. « Ce jeu fait travailler un peu les neurones », précise Michel Saillier. Parmi les qualités requises, mais aussi développées par la pratique :« Avoir des connaissances, de la rapidité, et savoir répondre au bon moment ». Un certain sens tactique est également de mise, notamment lors du choix des questionnaires.

Tout au long de l'année, « Questions pour un champion » connaît une certaine activité. Outre ses séances, elle participe à des tournois proposés par ses multiples interlocuteurs. Chaque année, elle organise également son propre tournois, à Saran. Pour « ce grand rendez-vous de l'année », qui se déroule le dimanche 2 avril au salle Marcel-Pagnol (9h-12h / 14h-18h), ouvert au public, pas moins de 1 000 questions ont été préparées par des membres de l'association. Soit un travail important. « Cette année, 35 candidats de toute la France sont présents, dont bon nombre avec un niveau plus élevé que les candidats de l'émission télévisée », souligne le président. « Questions pour un champion » répond aussi présente lors d'animations et de manifestations à Saran, comme par exemple le Forum des associations. « Quand on peut faire quelque chose pour la Ville, on le fait » indique le président. L'association est ouverte à tout nouveau membre, à partir de 16 à 17 ans.

Les personnes intéressées peuvent la rencontrer et découvrir ses activités lors de ses séances hebdomadaires.

Arnaud Guilhem

QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Création: 2000

Président : Michel Saillier Cotisation annuelle: 31 euros

06 72 58 11 43 michelsaillier@neuf.fr

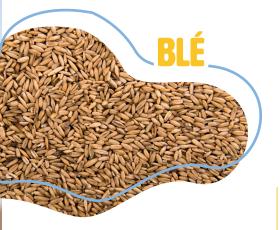


Un agriculteur s'en va. Un autre arrive sur les terres agricoles de l'ouest de la commune. Denis Merlin, personnalité bien connue, vient de raccrocher des tracteurs et des moissonneuses batteuses. La relève est assurée par Thibaud Huet, dont l'installation est en cours. Une belle opération réalisée en partenariat avec la Ville, dans le cadre du maintien et de la valorisation de la Zone agricole protégée (ZAP).

hectares de terres agricoles sur Saran et Ingré. La grande majorité située sur notre commune, dont les quarante hectares des parcelles des Brosses. « Cela a été dur d'arrêter, car j'ai la passion du métier, dit Denis avec émotion. Mon successeur est quelqu'un de bien qui va continuer ce que j'ai commencé. Je suis soulagé ».

Une vocation précoce

Ce **Saranais pur sucre** était fait pour la vie agricole. « J'ai toujours baigné dedans, se remémore Denis. Mon père, Marcel, avait des champs et je l'aidais régulièrement. À 12 ans j'étais au cul des vaches à la ferme des Brosses tenue par Guy Soulas. Je n'ai jamais manqué une moisson ». Sa vocation a cependant dans un premier temps été contrariée. Dans les années 70, les terres cultivables sur la commune sont essentiellement vouées au maraîchage et aux vergers. Pour un jeune il n'y a pas de débouchés dans l'agriculture. Denis Merlin, qui a les pieds sur terre, passe un CAP de plombier chauffagiste. Une profession qu'il exercera pendant trente ans. Cependant il a toujours la passion agricole chevillée au cœur. En 2007 lorsque Joël Come prend sa retraite,



il lui succède et récupère son fermage. Au fil des souvenirs les anecdotes fourmillent. Les bonnes et les moins bonnes. Comme en 2016, lorsque la Retrève sort de son lit et que ses terres sont inondées. Denis tient à souligner qu'il a réalisé une culture raisonnée pour l'emploi contrôlé des pesticides. Il met aussi l'accent sur une profession tributaire de la météo. « Notre patron c'est le soleil, glisse-t-il. On ne peut pas trop travailler dans les champs quand il pleut. Pendant les huit-quinze jours de la moisson on est sur le qui-vive. Avec des

craintes qui ont pour nom l'incendie, l'eau » Et comme une profession de foi il lâche : « La nature est le poumon de la vie ».

Un métier, des passions

Quand on lui demande ce qu'il aime dans ce métier il répond dans un élan : « La mécanique, les tracteurs. Négocier avec les coopératives. Et aussi le relationnel avec les gens ». Être agriculteur c'est diriger son exploitation comme un chef d'entreprise. Gérer, prévoir, organiser, investir... et ne pas compter ses heures. Denis Merlin n'a jamais adhéré à un syndicat agricole. « Je me suis toujours débrouillé par moi-même », assure-t-il. Il a par ailleurs eu une vie bien remplie. À 18 ans, et pendant quinze ans, il a été soldat du feu à la caserne d'Ingré. Il deviendra également formateur pour les jeunes sapeurs pompiers volontaires.

Ses loisirs, Denis les a longtemps consacrés au ball-trap. Il fut instructeur de ce sport à la base aérienne de Bricy. Il a aussi

pratiqué pendant de nombreuses années le vol en montgolfière. Autre particularité de cet homme de terrain : il connaît les gouffres de la commune comme sa poche. Il pourrait en dessiner une carte proche de celle qu'édite le BRGM. Denis nourrit aussi un goût prononcé pour la chasse. Son père Marcel a été garde-chasse sur la commune. Coté familial il coule des jours heureux entouré de sa compagne Eveline, de ses deux filles jumelles, Julie et Aurélie, de ses fils Guillaume et Florian et de ses petits enfants Mathéo, Antonin et Leïna.

Un passage de relais parfait

Sur initiative municipale, cent quinze hectares sur l'ouest de la commune ont été en 2018 classifiés en zone agricole protégée (ZAP). La Ville a ainsi créé la dynamique autour des propriétaires terriens et affirmer la vocation agricole de la commune. L'installation de Thibaud Huet entre dans ce cadre. « Nous l'avons accompagné, soutenu et aidé au maximum, assure Audrey Carme, en charge de l'environnement et du foncier à la mairie. Nous avons assuré un rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et l'exploitant ».

Il s'agissait aussi d'assurer une bonne transition entre les deux hommes afin que les terrains ne soient pas en friche. Denis Merlin a adoubé son successeur et l'a conseillé et aidé lors du passage de relais. Il a fait avec lui le tour des propriétaires des parcelles Mocbary et du Gazon (18 hectares).

L'installation de **Thibaud Huet, 35 ans,** est en cours. Depuis quatre ans, il exploite en fermage 158 hectares sur Chevilly et Gidy, sa ville d'origine. Il y cultive des céréales (blé, orge, colza). Et aussi des lé-



gumes de plein champ (pommes de terre, oignons, haricots blancs et rouges...) qui sont labellisés haute valeur environnementale (HVE). **Sa première récolte sur Saran sera celle de tournesols.** En revanche il ne produira pas de légumes par manque d'irrigation.

La vie au grand air

Comme Obélix, Thibaud Huet est tombé dans la marmite enfant. « La passion est née très jeune, dit-il. Je passais toutes mes vacances en Eure-et-Loir chez mes oncles et chez mon grand-père, agriculteurs ». Le jeune exploitant a un BEP et un bac pro agricoles, décrochés à Châteaudun. À vingt ans il démarre dans le métier comme ouvrier agricole sur une exploitation de Huêtre. Avant d'y devenir chef de culture. Il se met à son compte en 2019. À la même question posée sur les attraits de son métier, il répond : « Ce qui m'y me plaît, c'est de produire des aliments pour nourrir les gens. Et aussi le contact avec la nature. La liberté ». Ses loisirs, il les consacre à des activités de plein air : moto, kayak. Et il vit les joies de la vie familiale auprès de son épouse Floriane et de ses enfants, Timotei et Juliette.

• Clément Jacquet





MERCREDI 1^{ER} MARS 2023

- Avis sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain : Cette modification introduit singulièrement un projet de la Métropole non souhaité par la Commune. À l'unanimité, le conseil municipal a émis un avis défavorable, à défaut que soit retiré le changement de zonage du secteur du Grand Sary, et ce bien que de nombreux autres points de modification faisaient consensus et étaient attendus par la Commune de Saran.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

Révision du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain: Exprimez-vous.

NON AU PASSAGE EN FORCE DE LA MÉTROPOLE!

La métropole a lancé la première modification du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain PLUM.

Élaborée comme habituellement avec les communes, cette révision intègre un certain nombre d'ajustements qui étaient attendues par la ville de Saran.

Mais, le Président de la Métropole y a également inscrit une modification du zonage au Grand Sary (à proximité de l'UTOM et de l'aire d'accueil des gens du voyage), afin d'ouvrir à l'urbanisation des parcelles pour y construire une station de production et de distribution d'hydrogène, souhaitée par Total Energies.

IL EST PLUS QU'URGENT DE PRENDRE LE TEMPS DE LA RÉFLEXION!

Dès le départ, la commune a fait part de son opposition au projet sur cette zone. De nombreuses questions se posent et nécessitent de prendre le temps nécessaire, sans se précipiter :

- Quelle image pour l'entrée de ville de la commune et de la métropole ?
- Pourquoi faire sortir les camions de l'autoroute afin qu'ils se réapprovisionnent ?
- Pourquoi faire une station-service Poids Lourd à cet emplacement au lieu de trouver un autre site plus adapté au cœur de Pôle 45.?
- Pourquoi ne pas attendre l'ouverture de l'échangeur Saran-Gidy afin d'évaluer les modifications du trafic ?
- Pourquoi n'ouvrir la porte qu'à Total Energies, alors que deux autres projets concurrents se sont également positionnés pour le secteur Saran-Ormes ?

LES COMMUNES DOIVENT RESTER MAÎTRE DE LEUR TERRITOIRE!

Avec ce passage en force, la métropole impose alors ce qu'elle souhaite, contre l'avis d'un Maire et de son conseil municipal, en modifiant le zonage de sa commune pour y implanter, par exemple, un équipement dont la commune ne veut pas, ou du

moins, pas à cet emplacement.

Les élu-e-s saranais-e-s, redemandent à ce que le Pacte de gouvernance de la Métropole soit respecté, avec une organisation partagée, qui place les communes au cœur d'un système décisionnel dans la mise en œuvre des politiques communautaires.

EXPRIMEZ-VOUS!

Les Saranais sont donc invités à participer à l'enquête publique afin de demander que cette modification du PLUM soit retirée.

MERCREDI 5 AVRIL
DE 13H À 16H
RENDEZ-VOUS À LA PERMANENCE
DU COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR, À LA MAIRIE
DE SARAN

JUSQU'AU 7 AVRIL : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE COUPON PÉTITION À RENVOYER

	Je suis contre la modification du PLU au Grand Sary	
No	n Prénom	
A	resse	
Co	Commentaires	



Coupon à renvoyer à

Mairie de Saran - Enquête Publique – Modification n°1 du PLU métropolitain Place de la Liberté - 45770 Saran

Vous pouvez également participer sur www.orleans-metropole.fr en scannant le QR Code ci-joint ou en envoyant un mail à plum@orleans-metropole.fr.

Dimanche 30 avril, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, sera inauguré le square portant le nom de Cyprien Depardieu, déporté politique orléanais, mort à Auschwitz en 1942.

yprien Depardieu était **un ouvrier** typographe, syndicaliste et mili-**■**tant politique, qui a lutté contre l'occupant nazi pendant la Seconde querre mondiale. Ses idéaux de justice et de liberté lui ont coûté la vie. En baptisant de son nom le square situé à l'angle de la rue de l'Orme au coin et de celle des Déportés, la municipalité entend honorer ce combattant de la Résistance. Jusqu'alors, seule une plaque discrète est apposée sur son dernier domicile, au 33 de la rue de l'Empereur à Orléans. Professionnel reconnu, il fut chef d'atelier de l'imprimerie coopérative « La Prolétarienne », installée à Chartres puis transférée vers 1931, à Orléans, rue du réservoir (aujourd'hui rue Marcel-Proust). En plus de son engagement au sein du parti communiste, Cyprien Depardieu créa une troupe de théâtre et une chorale avec laquelle il interprétait, en costume, des chansons de Gaston Couté. Peu après le début de l'occupation allemande, il participa activement à la rédaction, à l'impression, au transport et à la diffusion de tracts et journaux clandestins. Il fut alors en contact avec le cheminot saranais Henri Ferchaud, qui fut ensuite lui aussi, déporté à Auschwitz. Cyprien Depardieu sera arrêté à son domicile orléanais le 23 septembre 1941 par la police française puis transféré au camp de Compiègne.

Une belle inauguration en perspective

Le 6 juillet 1942, il fait partie du tristement célèbre convoi des 45 000, seul train de déportés politiques pour Auschwitz-Birkenau. Il y décédera en août 1942. Sa petite fille, Marie-Paule Pivain, se bat depuis quinze ans pour la reconnaissance de ce héros local méconnu. « J'ai une immense

reconnaissance envers la municipalité saranaise, dit-elle. C'est la première fois qu'une commune baptise un lieu du nom de mon grand-père. J'éprouve une grande fierté pour son souvenir et aussi pour la mémoire et l'Histoire ». L'inauguration officielle du square Cyprien Depardieu a lieu le 30 avril, journée dédiée à la célébration de tous les déportés. Et notamment à la mémoire des victimes de la déportation des camps de concentration et d'extermination nazis. Lors de cet évènement seront présentes la chorale de la Saranade et celle de la CGT. Le service municipal des espaces verts a réalisé une belle scénographie du site. Avec notamment des rails, fournis gracieusement par la SNCF, qui convergent sur un olivier, arbre symbole de paix.

Clément Jacquet

Nous saluons l'arrivée de

Casaël-Roeh MBAKA, 21 janvier Imani SIDIBE, 30 janvier Anas EL YOUSFI, 5 février Miya TCHIKOUNDZI, 11 février Jenna LAINÉ, 17 février Joyce-Kaelsy PONTES DE SOUZA, 2 mars

Nous regrettons le départ de

Angèle DESBUARDS née VIOLANT, 93 ans Germaine CLOUZEAU née JARRY, 102 ans Lucie TOURNIER née LAMBERT, 90 ans Norbert SOUBIEUX, 93 ans Guy FEUILLÂTRE, 87 ans Suzanne DELARUE née JOSEPH, 90 ans Philippe ROUBAUD, 62 ans Richard PALIDE, 78 ans Micheline COLIN née MARIN, 82 ans Claude GRÉGOIRE, 86 ans Michel GRAND, 77 ans Claudine LERUSTE, 73 ans Jacky MONNET, 67 ans Lidy MANCHET née ROCHEBOUET, 88 ans Pascal LASNE, 65 ans Daniel WEBER, 79 ans Jacqueline BOUCHER née SAMSON, 92 ans

